

# hannut actu

N° 138 - MARS 2021  
Bulletin communal

## → ACTUALITÉ

Chère et cher concitoyen(ne),

### L'AVIQ vous informe sur la procédure de vaccination.

La vaccination contre la COVID-19 progresse régulièrement et la première phase de la campagne touche à sa fin. Prévue pour offrir la vaccination à des groupes-cibles, cette première phase a consisté à vacciner le personnel et les résidents des maisons de repos et de soins, les institutions collectives de soins, le personnel des hôpitaux, et la première ligne de soins et d'aide à domicile.

Maintenant, c'est l'ensemble de la population adulte de Wallonie qui sera progressivement appelée à se faire vacciner en suivant un ordre de priorité essentiellement basé sur l'âge en commençant par les plus âgés. Ceci est conforme au plan de vaccination adopté conjointement par tous les ministres de la santé publique du pays.

**Vous serez invité(e), chacune et chacun à votre tour, à prendre rendez-vous pour vous faire vacciner. Cette invitation vous parviendra par un courrier postal et en plus, si vos données électroniques sont connues du registre national, par e-mail et/ou SMS. Ces invitations commenceront en mars et s'étaleront jusqu'à l'été.**

**Vous serez invité(e) à choisir librement de vous faire vacciner en vous connectant sur le site indiqué dans le courrier/courriel/SMS d'invitation que vous recevrez lorsque votre tour sera venu. Vous pourrez choisir le lieu, la date et l'heure qui vous convient. Si vous n'arrivez pas à vous inscrire, ou que la plateforme informatique vous est inaccessible, vous pouvez prendre rendez-vous au n° (Vert) 0800 45019.**

Nous vous rappelons que la vaccination est gratuite et volontaire, chaque citoyen étant libre de se faire vacciner ou non, pour lui-même et pour les autres.

Si pour une raison de santé ou autre, vous pensez que vous ne pourrez pas vous rendre seul(e) au centre de vaccination, vous pouvez vous faire accompagner par un proche.

Vous trouverez ci-joint quelques réponses à des questions fréquentes qui sont posées aux autorités en charge d'organiser la vaccination.

Vous pouvez également trouver des données plus détaillées sur les sites suivants :

<https://jemevaccine.be>

<https://covid.aviq.be/fr/vaccination-covid-19-informations>

<https://info-coronavirus.be>

Le vaccin est une arme essentielle pour combattre la pandémie actuelle.

L'objectif de la Santé Publique est qu'au moins 70% de la population se fasse vacciner, à l'exception des moins de 18 ans qui ne seront pas appelés actuellement à se faire vacciner et les personnes chez qui la vaccination est contre-indiquée, ce qui est très rare.

Dans l'espoir que ces informations vous soient utiles et en restant à votre disposition, nous vous prions de croire, chère concitoyenne, cher concitoyen, à nos sentiments les plus cordiaux.

**Chacun d'entre nous contribue à la solution...**

**Poursuivons nos efforts**

#### Des difficultés pour prendre rendez-vous pour la vaccination ?

Notre équipe communale peut vous aider au 019/630.519

#### Vous avez un problème de transport ? (uniquement pour les hannutois)

Contactez le 019/51.51.61 (uniquement le matin)



h

## SOMMAIRE

### Page 1

- Informations sur la vaccination

### Page 2

- Etat de santé des rivières
- La grainothèque
- Plantations de haies champêtres
- Campagne de dératisation
- Vélobus : on ressort les deux roues

### Page 3

- Vaccination : questions-réponses

### Page 4

- Rendez-vous avec la nature
- La Saint-Sauveur à Moxhe
- Interview de Valériane Gréban
- Quand sortir mon sac transparent ?

Imprimé sur papier recyclé

## JE SOUTIENS MES COMMERCANTS LOCAUX



### Soutenons l'horeca et le commerce local

A Hannut, vos achats chez vos commerçants sont possibles en toute sécurité, via téléphone, Facebook ou leurs sites internet.

Pour vos délicieux plats, le "takeaway" et la livraison sont également possible.

[www.hannut.be](http://www.hannut.be)



Bonne lecture !

h

## → ACTU' INFOS

### Analyse de l'état de santé des rivières du bassin de la Meuse Aval et affluents



Durant le printemps et l'été 2021, le coordinateur du Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents (CRMA) va parcourir l'ensemble des cours d'eau classés du bassin versant de la Meuse Aval dans le but d'inventorier les problématiques rencontrées.

Ce relevé suit la procédure définie par le Service Public de Wallonie. Les problématiques/atteintes répertoriées sont triées par thématiques : captages, déchets, entraves, érosions, ouvrages, patrimoine, plantes invasives, protections de berges et rejets. Ces atteintes sont ensuite hiérarchisées en "prioritaires" ou "non prioritaires".

Cet inventaire constitue une base de travail pour définir avec les partenaires, dont la Ville de Hannut, les actions à mener pour améliorer l'état de santé des rivières. Les actions d'amélioration de la situation sont rassemblées dans un document appelé "programme d'actions" qui s'étend sur 3 ans. Les partenaires s'engagent moralement à la réalisation de ces actions. L'inventaire des atteintes est donc renouvelé tous les 3 ans, en vue de l'établissement du programme suivant.

Lors de son passage, le coordinateur sera facilement identifiable grâce à son gilet fluo portant le nom de l'asbl "Contrat de Rivière Meuse Aval".

Si vous avez des questions par rapport à cet inventaire ou des observations à nous communiquer, vous pouvez prendre contact avec la cellule de coordination du CRMA au 085/71 26 55 ou par mail à [info@meuseaval.be](mailto:info@meuseaval.be).



### 1 km de haies champêtres plantées à Grand-Hallet et Petit-Hallet

C'est sous un soleil radieux qu'une vingtaine de bénévoles ont retroussé leurs manches le dimanche 21 février pour planter pas moins de 1.050 m de haies champêtres, soit 2.525 plants au total ! Des haies simple-rang, double-rang et triple-rang ont été plantées le long de la rue des Caïades à Petit-Hallet et dans le sentier de l'Épinette à Grand-Hallet.

Sur l'initiative d'un citoyen, Fabian Fraiture, le projet de chantier de plantations participatif a vu le jour dans le but d'améliorer le maillage écologique de la commune de Hannut. L'achat des plants a pu être financé grâce à la subvention "Plan Maya" de la Région wallonne, attribuée aux "communes Maya" dont la Ville de Hannut fait partie.

Les essences ont toutes été choisies pour leur intérêt mellifère et pourront offrir le refuge et le couvert à la faune avicole.

La Ville de Hannut remercie encore tous les bénévoles qui ont contribué à cette action en faveur de l'environnement, ainsi que les agriculteurs qui ont accueilli favorablement ce projet et Fabian Fraiture, à l'initiative de celui-ci.

Si vous souhaitez vous aussi mettre en place un projet de plantations participatif sur terrain communal, prenez contact avec le Service Environnement par mail à [environnement@hannut.be](mailto:environnement@hannut.be) ou au 019 51 93 68.



### La Bibliothèque Communale de Hannut relance sa grainothèque !



Dès le 10 mars, venez vous servir en graines et semences diverses à la bibliothèque !

Table thématique sur les potagers, jardins, semences... de saison et bibliographie non-exhaustive disponible via le QR code ci-contre.



Renseignements au 019 51 23 16 ou [bibliotheque@hannut.be](mailto:bibliotheque@hannut.be)

### Grainothèque à hannut

Cultivons le partage...

#### Prenez

Servez-vous !  
Les semences sont mises à la disposition de tout le monde.



#### Déposez

Si vous le souhaitez, partagez vos graines de production (légumes, fruits, fleurs) ou vos expériences.

### Servez-vous !

#### Où trouver la grainothèque ?

À la Bibliothèque communale - rue de Landen 43

Renseignements :  
Bibliothèque communale - 019 51 23 16 - [bibliotheque@hannut.be](mailto:bibliotheque@hannut.be)  
Service Environnement - 019 51 93 68 - [environnement@hannut.be](mailto:environnement@hannut.be)

Un projet participatif, environnemental, économique, social et culturel.



## CAMPAGNE DE DÉRATISATION

La Ville de Hannut organisera la première campagne de dératisation systématique de son territoire

du lundi 29 mars au vendredi 2 avril 2021

Les personnes souhaitant une intervention de l'entreprise dans leurs propriétés doivent le signaler, préalablement, à l'Administration Communale.

>>> Service Infrastructures communales, tél. 019 51 93 78

L'entreprise INSECTIRA a été chargée par l'Administration d'exécuter ces travaux :

- **Lundi 29 mars :**  
Thisnes, Crehen, Moxhe et Avin ;
- **Mardi 30 mars :** Hannut ;
- **Mercredi 31 mars :**  
Merdorp, Wansin, Petit-Hallet et Grand-Hallet ;

- **Jeudi 1er avril :**  
Avernas-le-Bauduin, Bertrée, Cras-Avernas et Trognée ;
- **Vendredi 2 avril :**  
Villers-le-Peuplier, Poucet, Abolens, Blehen et Lens-Saint-Remy.

Lors du passage des agents de la firme INSECTIRA, la population est invitée à signaler les endroits infestés par les rongeurs et à se fournir en produits raticides.

A l'issue de la campagne de dératisation systématique des produits raticides resteront disponibles pour le public à l'Administration communale.



### VÉLOBUS : ON RESSORT LES DEUX ROUES !

Le printemps est bientôt là et le soleil nous fait déjà bien profiter de ses rayons. Il est donc temps de reprendre le chemin de l'école à vélo ! Rendez-vous sur vos groupes WhatsApp pour la gestion de vos rangs vélo.

Pas encore membre d'un groupe WhatsApp ?  
Demandez à l'intégrer via [mobilite@hannut.be](mailto:mobilite@hannut.be) ou au 019 51 93 52

Les arrêts et horaires sont à consulter sur notre site internet.



## VOTRE VACCINATION EN 6 QUESTIONS & RÉPONSES

A partir de ce mois de mars, en respectant un ordre de priorité, toutes les personnes non encore vaccinées contre la COVID-19 recevront une invitation par courrier pour se faire vacciner dans un centre de vaccination. Les invitations seront également envoyées par SMS et e-mail pour celles et ceux qui ont un jour donné leurs coordonnées numériques au registre national. Il vous est toujours possible de compléter ces données à tout moment (voir point 6). Voici les réponses à 6 questions pratiques :

### 1 Quand recevrez-vous cette invitation ?

Les 53 centres de vaccination ouvriront progressivement pendant le mois de mars. Dans ces sites, répartis sur toute la Wallonie, toute la population adulte qui le désire y sera vaccinée gratuitement au cours des mois à venir. Sans tenir compte d'éventuels imprévus - et principalement de livraison des vaccins - tout le monde sera invité à se faire vacciner et recevra la première dose de vaccin entre mars et juin. Plus précisément, vous recevrez une lettre de convocation par la poste et, en plus de cette lettre et pour autant que vos données soient à jour dans les bases de données fédérales, vous recevrez également un e-mail et un SMS avec le même message. Le système a été conçu pour éviter de vous inviter si cette vaccination a déjà été faite et est bien encodée dans Vaccinet+. Les interférences n'étant pas toujours évitables, si malgré tout vous deviez recevoir une convocation alors que vous êtes déjà vacciné, n'en tenez pas compte.

Chaque personne aura le choix d'un centre de vaccination qui lui convient, sachant que le rendez-vous pour la deuxième dose devra être fixé dans le même centre. Si votre centre de vaccination de prédilection ne devait pas être disponible au moment souhaité, vous avez le choix d'un centre alternatif ou vous pouvez postposer quelque peu votre rendez-vous.

### 2 Que dit l'invitation ?

La première page est un billet électronique avec un code à barres et un code QR ainsi qu'un lien vers un site Web où vous pouvez prendre votre rendez-vous : <https://jemevaccine.be>. Vous devez l'emporter avec vous au centre de vaccination. Donc ne la perdez pas. Sur la deuxième page, vous trouverez la procédure à suivre.

La troisième page contient des informations pratiques quant à la vaccination.

### 3 Que devez-vous faire avec l'invitation ?

Dans la lettre, l'e-mail ou le SMS, vous serez invité à vous inscrire dans un centre et à préciser une date/heure précises. Le système vous aidera aussi à prendre le rendez-vous pour la deuxième dose qui sera aussi planifié quelques semaines plus tard, en fonction du vaccin utilisé. Cela signifie que vous pourrez fixer les deux rendez-vous en ligne ou par téléphone. Ceci est important afin que le centre de vaccination sache à combien de personnes il peut s'attendre et qu'il puisse s'organiser en conséquence.

Si vous vous inscrivez en ligne en surfant sur le site [jemevaccine.be](https://jemevaccine.be) vous pouvez éviter d'avoir à retaper ce code de 16 caractères en scannant le code QR sur la lettre, ce qui vous mènera automatiquement à une page Web où votre code sera déjà saisi.

L'AViQ a également pensé aux citoyens qui ne n'ont pas accès à internet : l'invitation papier contiendra également le numéro vert : 0800 45019 que vous pourrez appeler pour fixer votre rendez-vous.

### 5 Que faire si vous ne voulez pas vous faire vacciner ?

Nous aspirons tous à retrouver un mode de vie habituel et espérons que vous accepterez l'invitation à vous faire vacciner. Pour obtenir une immunité de groupe, près 70% de la population devrait être vaccinée contre le virus corona.

Il n'est pas obligatoire de se faire vacciner : chacun a le libre choix. Néanmoins il y a peu de raisons de ne pas se faire vacciner. Seul un nombre limité de personnes ont des contre-indications à se faire vacciner. N'hésitez pas à questionner votre médecin traitant.

Ceux qui ne souhaitent pas se faire vacciner sont invités à l'indiquer quand ils reçoivent l'invitation, afin de libérer leur place pour un autre citoyen qui attend son tour.

Vous pouvez indiquer que vous ne souhaitez pas de vaccin aussi bien via le lien dans l'invitation que via le numéro de téléphone qui se trouve dans l'invitation. Attention, cette décision est définitive. Vous ne recevrez plus de nouvelle offre pour vous faire vacciner dans le cadre de cette campagne de vaccination gratuite 2021.

### 4 Que faire si vous avez des difficultés pour vous rendre au centre de vaccination ?

Renseignez-vous auprès de votre commune. Beaucoup d'entre-elles ont la possibilité de vous orienter vers des moyens de transport particuliers ou de vous aider. Si malgré tout aucune solution n'émerge, prévenez votre médecin traitant ou les services sociaux qui vous assistent habituellement pour solutionner cette difficulté. Vous pouvez toujours vous faire accompagner par un membre de votre famille en cas de nécessité.

Bon à savoir : Vos lignes TEC seront gratuites pour aller de votre domicile au centre de vaccination et en revenir, sur présentation de votre convocation et de votre date de rendez-vous.

Bon à savoir : L'ensemble des autorités du pays mettent en place les réglementations nécessaires afin de permettre aux travailleurs de prendre un congé de circonstance ou une dispense de service payé le temps de se faire vacciner.

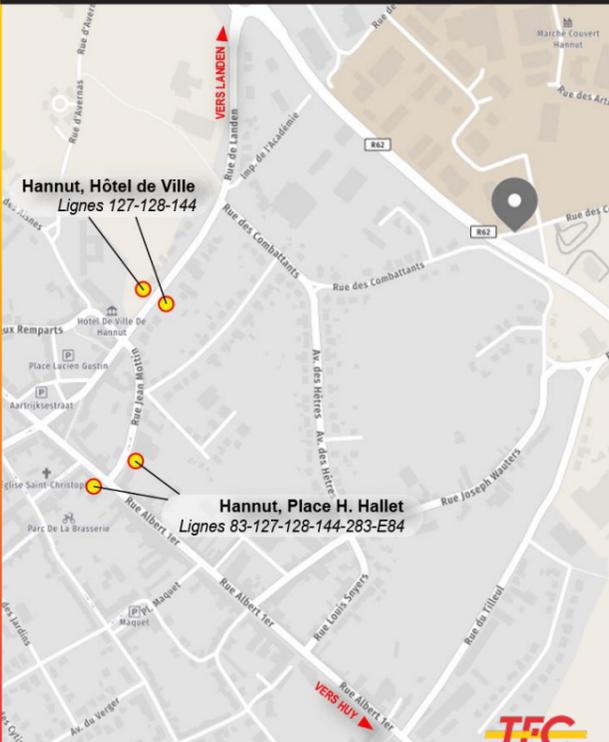
### 6 Comment compléter mes informations au niveau du Registre national ?

Les moyens de communication utilisés dépendent des informations disponibles au Registre national. Chaque citoyen peut gérer, lui-même, ces informations de contact. Si vous souhaitez également recevoir l'invitation par mail ou GSM, assurez-vous que le registre national dispose bien de ces informations vous concernant. Ci-après le lien vers une capsule vidéo expliquant comment vérifier, modifier ou compléter ses informations de contact à tout moment !

<https://view.genial.ly/603a8a3706cc940cfac3991c>

En toutes hypothèses, une invitation papier vous sera toujours envoyée.

**CENTRE DE VACCINATION**  
**Marché couvert - Rue des Combattants, 1a - Hannut**



**Quelles lignes ?**

- 83 Liège - Bierset - Hannut
- 127 Huy - Hannut - Landen
- 128 Waremme - Geer - Hannut
- 144 Huy - Burdinne - Hannêche
- 148 Gembloux - Landen
- 283 Waremme - Geer - Hannut
- 339 Hannut - Tienen
- 610 Hannut - Jauche - Jodoigne
- 815 Hannut - Forville
- 827 Eghezée - Hannut
- E84 Namur - Hannut - Waremme

**Quels arrêts ?**

- Hannut, Hôtel de Ville à 3 min (300m)
- Hannut, Place H. Hallet à 7 min (550m)

**Quels horaires ?**

Consulter [letec.be](https://letec.be) ou l'application TEC

Une question ? 04 361 94 44 ou via [f @LETECOFFICIEL](https://www.facebook.com/LETECOFFICIEL)






Pour voir mes proches quand je veux demain, je me vaccine

# NOUVELLE SESSION DES "MERCREDIS-NATURE" À HANNUT

PRINTEMPS 2021

La section des Bruants des Cercles des naturalistes de Belgique et les Services Enfance et Environnement de la Ville de Hannut proposent aux petits aventuriers de 8 à 12 ans de participer à une nouvelle session de 4 "mercredis-nature" organisés du 21 avril au 12 mai 2021.

Les enfants pourront partir à la découverte du monde de la faune et de la flore et devenir de véritables petits experts "nature", grâce à des activités organisées sur terrain et diverses animations.

Pour le bon déroulement des activités, les enfants qui souhaitent s'inscrire devront **participer obligatoirement à l'ensemble des 4 "mercredis-nature" les 21/04, 28/04, 5/05 & 12/05/2021, de 14h à 17h.**

**Attention, les ateliers sont GRATUITS mais l'INSCRIPTION EST OBLIGATOIRE pour le 9 avril 2021 car les places sont limitées**  
**Plus de renseignements : Service Enfance 019 51 93 88 - enfance@hannut.be.**



Pour les enfants de 8 à 12 ans

Les ateliers auront lieu dans le respect des mesures sanitaires en vigueur. Les dispositions pratiques seront communiquées aux participants avant le début des activités.

**MOXHE**  
LUNDI DE PÂQUES  
TRADITION DE  
LA SAINT-SAUVEUR

05/04

MESSE EN DRIVE-IN

10:00

Rue Del Gotch (à l'ancienne « ferme Hobé »)  
Merci d'être présent pour 9h45 maximum et de ne pas sortir de votre voiture durant toute la cérémonie.

BÉNÉDICTION DES VÉHICULES

à la Chapelle S'-Sauveur

11:30

Cette activité se fera en toute sécurité selon les normes sanitaires. Une organisation de « Moxhe au fil de l'Eau » avec l'asbl « La Grange » et la « Fabrique d'église ».

## C'est écrit près de chez vous !

### Interview de Valériane Gréban

« Les maths en douceurs : devenir un pro en pâtisserie, savourer les maths »  
de Valériane Gréban & Maryse Collignon  
(Editions Erasme, 128 pages)

#### Le livre

Les calculs dans les cahiers, les tables de multiplication, c'est bien, c'est vrai... Mais pour beaucoup d'enfants, c'est diablement abstrait.

Et si calculer servait à préparer le quatre-heures ? Si on remplissait le volume de 10 cl de crème pour en faire de la chantilly ? Si les 150 grammes à additionner devenaient des morceaux de chocolat pour les cookies ? C'est utile, de jongler avec les chiffres et lorsque l'on suit une recette, les maths entrent dans la vie. Eurêka !

Alors à vos marques, prêts ? MATHISSEZ !



#### Que diriez-vous pour donner envie aux Hannutois de lire votre livre ?

C'est un livre unique en son genre. Maryse Collignon apporte son expérience de logopède spécialisée en maths et moi celle de pâtissière et d'institutrice.

« Les maths en douceurs », c'est donner envie aux enfants de faire des maths à travers la pâtisserie. C'est aussi une manière de passer du temps de qualité avec ses enfants.

#### Quelles sont vos autres passions ?

La pâtisserie, évidemment.  
Ma maison.

#### Quel lien avez-vous avec Hannut ?

J'adore cette ville ! Je suis vraiment bien à Hannut : les Hannutois sont accueillants.

#### Quelle est votre dernière lecture coup de cœur ?

« Les sept sœurs » de Lucinda Riley.  
« Amoureux » de Quentin Gréban, mon frère, et de ma belle-sœur, Hélène Delforge.

#### Quel livre a marqué votre enfance ou votre adolescence ?

Un livre de pâtisserie !

#### Quel livre vous permet de vous évader ?

Les livres de Guillaume Musso.  
« La vérité sur l'affaire Harry Quebert » de Joël Dicker

#### Avez-vous une citation fétiche ?

« Tout ce qui est fait n'est plus à faire ».

#### Avez-vous un autre projet en préparation ?

Oui ! Avec notre éditeur, nous développons le même livre « Version maternelles ».

#### Pour terminer, souhaitez-vous ajouter quelque chose ?

Notre livre est traduit en néerlandais. Et le prochain le sera aussi.  
« Wiskunde ? Daar bak je wat van ! : word een held in bakken en proef de wiskunde. »  
(Uitgeverij, Averbode / Erasme).



Bibliothèques publiques

Pour plus de renseignements :  
019/51.23.16.  
bibliotheque@hannut.be



#### Pour prolonger le plaisir :



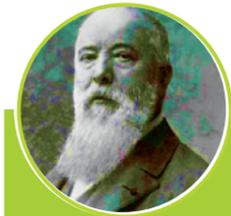
Valériane LMP7



Valériane Gréban

Retrouvez l'intégralité de cet entretien sur [www.hannut.be/bibliotheque](http://www.hannut.be/bibliotheque)

### Une question de Zénobe de Hannut !



A quel moment est-ce que je peux sortir mes sacs transparents ?

Nous constatons régulièrement des sacs transparents sortis à une mauvaise date de collecte.

Les sacs transparents servent à la collecte des emballages plastiques souples et ils sont collectés toutes les 8 semaines ! Soyez vigilant dans votre tri pour éviter que votre sac ne soit pas collecté.

Si vous avez sorti votre sac à une mauvaise date, n'oubliez pas de le rentrer en même temps que vos conteneurs. Ces sacs sont légers et peuvent s'élever rapidement ce qui peut provoquer des nuisances.

#### POUR INFO :

Le calendrier des collectes est disponible gratuitement à l'accueil de la maison communale, rue de Landen 23, ou téléchargeable à l'adresse suivante :

<http://www.hannut.be/download/calendrier-intradel-2021/>



#### POUR RAPPEL :

Les prochaines dates de collectes des sacs transparent :  
En fonction du jour de sortie des poubelles dans votre village ou quartier.

24, 25 et 26 mars

19, 20 et 21 mai

14, 15 et 16 juillet

#### UNE QUESTION ?

Vous pouvez vous adresser au service Sécurité et Prévention :

Agent constatateur :

Thomas Goyen

019 63 05 18

[thomas.goyen@hannut.be](mailto:thomas.goyen@hannut.be)